

QUATRIÈME CATÉCHÈSE
LE GRAND RÊVE POUR TOUS
« ET TOUS CEUX QUI L'ENTENDAIENT S'EXTASIAIENT SUR SON INTELLIGENCE ET
SUR SES RÉPONSES »
(LUC 2,47)

Seigneur Jésus-Christ, toi qui nous a appris à être miséricordieux comme le Père céleste, et nous as dit que te voir, c'est Le voir, montre-nous ton visage, et nous serons sauvés.

Ton regard rempli d'amour a libéré Zachée et Matthieu de l'esclavage de l'argent, la femme adultère et Madeleine de la quête du bonheur à travers les seules créatures ; tu as fait pleurer Pierre après son reniement, et promis le paradis au larron repent. Fais que chacun de nous écoute cette parole dite à la Samaritaine comme s'adressant à nous : Si tu savais le don de Dieu !

Tu es le visage visible du Père invisible, du Dieu qui manifesta sa toute-puissance par le pardon et la miséricorde : fais que l'Eglise soit, dans le monde, ton visage visible, toi son Seigneur ressuscité dans la gloire.

Tu as voulu que tes serviteurs soient eux aussi habillés de faiblesse pour ressentir une vraie compassion à l'égard de ceux qui sont dans l'ignorance et l'erreur : fais que quiconque s'adresse à l'un d'eux se sente attendu, aimé, et pardonné par Dieu.

Envoie ton Esprit et consacre-nous tous de son onction pour que le Jubilé de la Miséricorde soit une année de grâce du Seigneur, et qu'avec un enthousiasme renouvelé, ton Eglise annonce aux pauvres la bonne nouvelle, aux prisonniers et aux opprimés la liberté, et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue.

Nous te le demandons par Marie, Mère de la Miséricorde, à toi qui vis et règnes avec le Père et le Saint Esprit, pour les siècles des siècles.

Amen.

(Pape François, Prière pour le Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde 8 décembre 2015)

C'est la toute première fois que l'Évangile présente Jésus qui discute avec les docteurs de la Loi du temple ; Il pose des questions et répond, et devant tant d'intelligence tous ceux qui l'entendent s'extasient. Il est intéressant de remarquer que Sa première prise de parole n'est pas un simple enseignement devant des interlocuteurs en silence et qui ne font qu'écouter. Au contraire, Il interagit, dialogue,

demande, écoute, répond, et Sa manière de parler plutôt dynamique et vive surprend tout le monde, sans exception. Sa parole est une Parole qui réussit à toucher tout le monde, et on voit cela dès la première fois qu'Il parle. Depuis le début, Il ne montre pas seulement la capacité de personnaliser Son dialogue avec chaque personne qu'Il rencontre sur Son chemin, mais aussi et surtout Il manifeste le désir de s'adresser à tous car Il « *veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité* » (1 Timothée 2,4). Tous ont besoin du salut de Dieu, et cette rédemption rejoint chaque homme grâce à la miséricorde divine révélée sur le visage du Fils. « *C'est la raison pour laquelle – déclare le pape François – j'ai voulu ce Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde, comme un temps favorable pour l'Eglise, afin que le témoignage rendu par les croyants soit plus fort et plus efficace* » (*Misericordiae vultus* 3). Cette invitation est adressée avant tout à l'Eglise, car c'est surtout elle qui « *a pour mission d'annoncer la miséricorde de Dieu, cœur battant de l'Evangile, qu'elle doit faire parvenir au cœur et à l'esprit de tous. L'Epouse du Christ adopte l'attitude du Fils de Dieu qui va à la rencontre de tous, sans exclure personne* » (*Misericordiae vultus* 12). Il n'existe pas de fragilité, faiblesse ou misère humaine qui annule ou arrête la miséricorde divine, mais, au contraire, « *revêtue de la miséricorde, même si la condition de faiblesse du péché demeure, elle sera comme recouverte par l'amour qui permet de regarder plus loin et de vivre autrement* » (*Misericordia et misera* 1). Il est faux et très déroutant d'imaginer l'action miséricordieuse de Dieu comme un prix remis à celui qui a abandonné sa misère. La miséricorde de Dieu n'est jamais acquise ou achetée à un prix cher, mais elle est toujours donnée et offerte gratuitement à tous, pour que chacun de nous, comme le fils prodigue, une fois revêtu du plus beau vêtement du Père, qui l'attend depuis le jour de son départ, puisse commencer une vie nouvelle. Au fond, c'est la miséricorde de Dieu qui génère la conversion, et non le contraire. Ce ne sera jamais la conversion humaine qui attirera et conquerra la miséricorde divine. C'est l'expérience toujours gratuite et surprenante du pardon de Dieu qui met en mouvement dans le cœur de l'homme un désir vrai et sincère de conversion et de changement pour une vie

nouvelle. Cette annonce vaut pour tout le monde, pour chaque personne dans sa situation singulière et personnelle. Personne, non, personne n'est exclue de la miséricorde de Dieu ! Même à ceux, qui pour différentes raisons, se trouvent être dans un état non conforme à l'idéal évangélique, les bras du Père miséricordieux sont toujours ouverts. Par conséquent, il est important de faire en sorte que même « *les personnes divorcées engagées dans une nouvelle union sentent qu'elles font partie de l'Église, qu'elles "ne sont pas excommuniées" et qu'elles ne sont pas traitées comme telles, car elles sont incluses dans la communion ecclésiale* » (Al 243). Attention ! On ne remet pas ici en question la doctrine chrétienne sur le don de l'indissolubilité du sacrement du mariage. L'Eglise est bien consciente que « *toute rupture du lien matrimonial va à l'encontre de la volonté de Dieu* » (Al 291), car l'indissolubilité du mariage est le « *fruit, signe et exigence de l'amour absolument fidèle que Dieu a pour l'homme et que le Seigneur Jésus manifeste à l'égard de son Eglise* » (Familiaris consortio 20). De là vient l'appel que le pape François adresse à toute la communauté ecclésiale : « *La pastorale pré-matrimoniale et la pastorale matrimoniale doivent être avant tout une pastorale du lien, par laquelle sont apportés des éléments qui aident tant à faire mûrir l'amour qu'à surpasser les moments durs. Ces apports ne sont pas uniquement des convictions doctrinales, et ne peuvent même pas être réduits aux précieuses ressources spirituelles que l'Église offre toujours, mais ils doivent aussi être des parcours pratiques, des conseils bien concrets, des tactiques issues de l'expérience, des orientations psychologiques. Tout cela configure une pédagogie de l'amour qui ne peut ignorer la sensibilité actuelle des jeunes, en vue de les motiver intérieurement. En même temps, dans la préparation des fiancés, il doit être possible de leur indiquer des lieux et des personnes, des cabinets ou des familles disponibles, auxquels ils pourront recourir pour chercher de l'aide en cas de difficultés. Mais il ne faut jamais oublier de leur proposer la Réconciliation sacramentelle, qui permet de placer les péchés et les erreurs de la vie passée, et de la relation elle-même, sous l'influence du pardon miséricordieux de Dieu et de sa force qui guérit* » (Al 211). Il est urgent, par conséquent, d'offrir tous les éléments nécessaires pour pouvoir vivre

et conduire à sa plénitude le don extraordinaire de l'indissolubilité du sacrement nuptial ; il faut surtout faire connaître à tous que le Christ « *dans la célébration du sacrement du mariage offre «un cœur nouveau» : ainsi, non seulement les époux peuvent surmonter la «dureté du cœur» (Mt 19,8), mais aussi et surtout ils peuvent partager l'amour plénier et définitif du Christ, nouvelle et éternelle Alliance faite chair. De même que le Seigneur Jésus est le «témoin fidèle » (Ap 3,14), le « oui » des promesses de Dieu (cf. 2 Cor 1,20) et donc la réalisation suprême de la fidélité inconditionnelle avec laquelle Dieu aime son peuple, ainsi les époux chrétiens sont appelés à participer réellement à l'indissolubilité irrévocable qui lie le Christ à l'Eglise, son Epouse, qu'il aime jusqu'à la fin des temps » (Familiaris consortio 20).*

Devant toute cette richesse immense de vérités extraordinaires de l'Evangile et d'orientations précises et réalistes d'ordre pastoral, il est notre devoir et fondamental de se demander combien de temps, combien de place et combien de ressources nos communautés chrétiennes consacrent à la pastorale pré-matrimoniale et matrimoniale ? C'est trop facile de faire porter la pleine responsabilité de tant d'échecs de mariage seulement sur les épaules des conjoints. Peut-être est-il important de se poser la question de savoir si les jeunes couples ont pu bénéficier d'un long accompagnement et de beaucoup de discernement avant d'accéder au sacrement du mariage, la plus grande étape de leur vie. Il faut commencer **par** leur donner ce qui leur est dû, surtout « *“les premières années de mariage sont une période vitale et délicate durant laquelle les couples prennent davantage conscience des défis et de la signification du mariage. D'où l'exigence d'un accompagnement pastoral qui se poursuive après la célébration du sacrement (cf. Familiaris consortio, IIIème partie). Dans cette pastorale, la présence de couples mariés ayant une certaine expérience apparaît d'une grande importance. La paroisse est considérée comme le lieu où des couples expérimentés peuvent se mettre à la disposition des couples plus jeunes, avec l'éventuel concours d'associations, de mouvements ecclésiaux et de communautés nouvelles » (Al 223). La même attention et le même soin doivent être offerts à toutes les situations conflictuelles. « Illuminée par le regard de Jésus Christ, l'Eglise “se*

tourne avec amour vers ceux qui participent à sa vie de manière incomplète, tout en reconnaissant que la grâce de Dieu agit aussi dans leurs vies, leur donnant le courage d'accomplir le bien, pour prendre soin l'un de l'autre avec amour et être au service de la communauté dans laquelle ils vivent et travaillent'' » (Al 291).

Personne ne pourra jamais délimiter les frontières de l'œuvre de la grâce divine, car celle-ci agit toujours, partout et de toute façon au-delà de l'imaginaire de l'homme. Cependant, il est demandé à la communauté ecclésiale une mission particulière que le pape François aime interpréter de cette manière : *« je crois sincèrement que Jésus Christ veut une Église attentive au bien que l'Esprit répand au milieu de la fragilité : une Mère qui, en même temps qu'elle exprime clairement son enseignement objectif, "ne renonce pas au bien possible, même [si elle] court le risque de se salir avec la boue de la route" » (Al 308).*

Nous rencontrons là un point essentiel et névralgique de la foi chrétienne où il est très facile de tomber dans deux excès. Le premier, peut-être le plus fréquent et le plus répandu culturellement, a tendance à minimiser n'importe quel état matrimonial pourvu que sa conscience soit droite devant Dieu ; l'autre point, considéré actuellement comme plus rétrograde, distingue un peu les chrétiens dits réguliers de ceux qui sont en situations « irrégulières ». Evidemment l'un ou l'autre excès ne sont en ligne ni avec l'enseignement de l'Évangile ni avec le Magistère de l'Église. La grande nouvelle que le Christ a apportée au monde, et qu'il faut réaffirmer constamment partout et en tout temps, est que Dieu a un Grand Rêve pour tous, sans exception. Quel est ce Grand Rêve de Dieu pour chacun ? Peut-être devrait-on partir de ce qui n'est pas le Grand Rêve. Le Rêve divin n'est pas le mariage, ce n'est pas la constitution de la famille. Ils font, certes, partie du Rêve car ils en tracent le chemin, la route, le parcours, l'itinéraire, mais ils ne constituent jamais la destination finale de la vie d'une personne. Cela signifie que celui qui vit pleinement le sacrement du mariage a déjà un avant-goût sur la terre de l'accomplissement final des noces éternelles du Christ avec l'humanité entière. Celui qui, en revanche, pour diverses raisons, est obligé de vivre son existence sur terre dans une situation de fragilité humaine où son mariage sacramentel est éprouvé et

marqué de blessures incurables sur cette terre, l'accès au banquet nuptial éternel ne lui sera aucunement refusé, au contraire, peut-être que dans son cœur brûlera encore plus le grand désir de cet accomplissement final en raison de sa condition humaine actuelle. Quel est, alors, le Grand Rêve de Dieu pour tous, sans exception ? Les noces éternelles avec chacune de ses créatures humaines ! Pourquoi à la réflexion et, par conséquent, dans la pastorale de l'Eglise déclare-t-on des idées divergentes de nature à créer dans l'esprit des chrétiens ambiguïté et confusion ? Parce que souvent on regarde le Rêve de Dieu de la terre et non du ciel. Quand on observe une broderie par en dessous, on voit seulement tous les fils entrelacés et emmêlés entre eux de manière désordonnée et sans aucun sens. En revanche, en regardant de dessus, on s'aperçoit à notre grande surprise que c'est justement grâce à ce nœud désordonné de fils, que se réalise le merveilleux dessin, brodé avec amour et patience par la main de Dieu. Nous pourrions percevoir, de la même façon, la beauté et la grandeur du Rêve de Dieu mais seulement en le regardant du côté du ciel. C'est de là que part l'invitation du pape François qui se situe à la fin d'*Amoris laetitia* : « contempler la plénitude que nous n'avons pas encore atteinte, nous permet de relativiser le parcours historique que nous faisons en tant que familles, pour cesser d'exiger des relations interpersonnelles une perfection, une pureté d'intentions et une cohérence que nous ne pourrions trouver que dans le Royaume définitif. De même, cela nous empêche de juger durement ceux qui vivent dans des conditions de grande fragilité. Tous, nous sommes appelés à maintenir vive la tension vers un au-delà de nous-mêmes et de nos limites, et chaque famille doit vivre dans cette stimulation constante. Cheminons, familles, continuons à marcher ! Ce qui nous est promis est toujours plus. Ne désespérons pas à cause de nos limites, mais ne renonçons pas non plus à chercher la plénitude d'amour et de communion qui nous a été promise » (Al 325). De plus, celui qui vit dans la grâce du sacrement du mariage a également plus de responsabilité par rapport aux situations de crises conjugales et familiales s'il est vrai que le sacrement du mariage, comme celui de l'ordre, est pour la mission et l'édification de l'Eglise. En effet, « ces situations 'exigent aussi [que ces divorcés bénéficient d'un]

discernement attentif et [qu'ils soient] accompagnés avec beaucoup de respect, en évitant tout langage et toute attitude qui fassent peser sur eux un sentiment de discrimination ; il faut encourager leur participation à la vie de la communauté. Prendre soin d'eux ne signifie pas pour la communauté chrétienne un affaiblissement de sa foi et de son témoignage sur l'indissolubilité du mariage, c'est plutôt précisément en cela que s'exprime sa charité'' » (Al 243). Par conséquent, l'indissolubilité du mariage n'est pas seulement un don pour les époux, mais l'est pour toute la communauté et surtout pour ceux qui vivent la blessure de leur mariage en crise. En d'autres termes, s'il est vrai que les époux en vertu de la grâce nuptiale vivent la force de leur communion divine, cette force toute puissante ne peut pas être renfermée entre eux deux ou entre les murs de la maison de la famille ; en effet, de par sa nature, elle tend à s'étendre partout et à faire goûter à tous, à plus forte raison à ceux qui vivent des drames conjugaux et familiaux, le baume de la communion, de la tendresse et de la compassion de Dieu qui passe à travers la chair de leur indissolubilité matrimoniale. L'indissolubilité est, par conséquent, un grand don pour toute l'Eglise car elle donne à tous l'amour éternel et fidèle de Dieu en Jésus-Christ.

En Famille

Réfléchissons

1. Que signifie le don de l'indissolubilité matrimoniale n'est pas seulement pour les époux mais pour toute la communauté ?
2. Qu'est-il opportun d'offrir à un jeune couple qui frappe à la porte de l'Eglise pour demander le sacrement du mariage ?

Vivons

1. Comment les familles pourraient-elles devenir sujet responsable de la pastorale pré-matrimoniale et matrimoniale dans nos communautés ecclésiales ?
2. Que signifie et comment les époux sont-ils appelés à donner une contribution importante et singulière aux nombreuses familles blessées par toute sorte de crises et fragilités conjugales ?
- 3.

Dans l'Eglise

Réfléchissons

1. Quel est le Grand Rêve de Dieu pour tous, sans exception ?
2. Combien de temps, d'espace et de ressources nos communautés chrétiennes consacrent-elles à la pastorale pré-matrimoniale et matrimoniale ?

Vivons

1. Quelle sorte de pastorale d'accompagnement, de discernement et d'intégration, la communauté chrétienne est-elle appelée à mettre en œuvre devant tant de familles blessées par toute sorte de crises et fragilités conjugales ?
2. Quelles sont les difficultés rencontrées dans la pastorale devant ceux qui se sentent parfois un peu exclus de la communauté ecclésiale en raison de leurs situations conjugales et familiales particulières ?